

Informations Prix de Pédiatrie Sociale

Placée sous l'égide de la Fondation de France depuis sa création en 1982, la Fondation Mustela œuvre pour l'amélioration constante du bien-être de l'enfant. Elle s'engage au quotidien pour apporter une aide concrète aux professionnels de l'enfance, soutenir la recherche et favoriser la prévention en santé publique.

En 2006, la Fondation Mustela a lancé, aux côtés de la Société Française de Pédiatrie (S.F.P.), un prix de Pédiatrie Sociale pour récompenser un projet de terrain mené par des professionnels de santé. La Fondation Mustela et la SFP rééditent ce Prix chaque année.

Qu'est-ce que la Pédiatrie Sociale ?

C'est une approche de santé globale centrée sur l'enfant, basée sur la prévention et l'éducation auprès des familles dans tout milieu à risque. Elle vise à assurer le respect des droits de l'enfant et de ses besoins en privilégiant le développement psychomoteur et physique des enfants plus vulnérables. Elle s'appuie sur des données épidémiologiques pour développer des programmes pertinents de soins et de prévention.

Toutes les interventions sont axées sur le rapprochement et les échanges entre les enfants et les adultes.

Enfin, elle repose sur l'utilisation et la mise en commun des ressources des réseaux familiaux, scolaires, communautaires et institutionnels.

Informations utiles

- 1- Le prix est destiné à soutenir toute action sur le thème de la **bienveillance de l'enfant** sain ou handicapé, de la naissance à 12 ans, dans un environnement familial ou institutionnel.
- 2- C'est une action de terrain conduite soit par un :
 - Pédiatre,
 - Médecin de PMI,
 - Médecin de crèche,
 - Médecin scolaire,qui peut présenter le projet à titre individuel ou en équipe.
- 3- La dotation du prix doit permettre la mise en place de l'action primée. Il ne peut y avoir d'autres partenaires financiers. La somme est remise en deux fois : la moitié lors de la sélection du projet, le solde à la présentation des résultats lors du congrès annuel de la Société Française de Pédiatrie en juin de l'année suivante.

Un des membres du comité scientifique validera l'avancée du projet entre les étapes de sélection et de présentation.

- 4- Le lauréat s'engage à présenter les résultats de l'action primée au congrès annuel de la Société Française de Pédiatrie sous la forme d'une communication orale.

Votre candidature au Prix de Pédiatrie Sociale :

Description des étapes lors de l'inscription en ligne :

Etape 1 : Données personnelles

Etape 2 : Données professionnelles

Etape 3 : Equipe projet

Etape 4 : Titre du projet et Budget demandé à la Fondation Mustela pour le projet

Etape 5 : Téléchargement des pièces justificatives

1. Une lettre de candidature
2. Votre curriculum vitae : mode et lieu d'exercice
3. Un exposé détaillé du projet (3 pages recto-verso):

Votre présentation doit impérativement comprendre les points suivants :

- a. Titre du projet
- b. Objectifs de votre projet
 - Pourquoi ce projet ?
 - Quels objectifs spécifiques votre projet doit-il atteindre ?
 - Quel public est concerné par votre projet ?
 - Combien d'enfants/parents sont ils concernés ?
 - Les parents ont-ils été ou vont-ils être associés à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre du projet ?
 - Comment prévoyez-vous d'évaluer votre action ? (Citez au moins deux critères que vous comptez retenir pour l'évaluation)
- c. La mise en œuvre de votre projet
 - Comment allez-vous intervenir ?
 - Selon quelle méthode ?
 - Date de démarrage prévue
 - Date d'achèvement prévue
 - Avez-vous prévu des partenariats ? Précisez
 - Avez-vous prévu un comité de pilotage ? (Si oui, qui y participe ? si non, pourquoi ?)

-
- d. Les moyens de votre projet
- Quelles sont les ressources humaines "internes" et "externes" affectées à votre action ?
 - Quels moyens matériels prévoyez-vous ?
4. Budget prévisionnel
5. Bibliographie
6. Informations complémentaires